

LETTRE DU PRÉSIDENT AUX ACTIONNAIRES DE NOVACYT SA

Chers actionnaires,

Le Conseil d'administration de Novacyt SA (« la Société ») a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire (« AGE ») qui se tiendra le 5 décembre 2016 à Paris afin d'approuver différentes résolutions et de permettre à la société d'atteindre ses objectifs stratégiques. Cette lettre a pour but de vous permettre de comprendre les raisons pour lesquelles le Conseil d'administration souhaite l'approbation de ces résolutions.

Contexte

Novacyt a traversé une importante période de croissance soutenue. Cette croissance a été récompensée le 8 novembre 2016 par le prix Deloitte Technology Fast 50 pour l'Ile-de-France. Ce prix, l'un des plus prestigieux du secteur des technologies, récompense en France les sociétés dont la croissance est la plus rapide. Cette récompense souligne la croissance de 743% du chiffre d'affaires de la Société entre 2012 et 2015, passant de 1,1 millions d'euros à 8.9 millions d'euros de chiffre d'affaires, résultat de la nouvelle stratégie de la croissance impulsée par la direction.

Depuis l'acquisition de Lab21 en 2014, la stratégie s'est développée autour de trois piliers que sont la croissance organique, la R&D et des acquisitions sélectives. Le déploiement d'un plan stratégique ambitieux a transformé Novacyt, société à la croissance limitée et aux pertes récurrentes, en une société bientôt profitable et qui publiera des ventes record en 2016.

Croissance organique

NovaPrep® a permis à la Société d'atteindre des taux de croissance organique significatifs, en progression annuelle de 44% pour le semestre clos le 31 décembre 2015. Ces taux de croissance résultent d'investissements en infrastructure de gestion et commerciale. Cette croissance devrait se poursuivre grâce à des opportunités de cross-selling et à la nomination de nouveaux distributeurs stratégiques dans les marchés en forte croissance. En outre, nous sommes convaincus que le portefeuille prometteur de produits moléculaires de Primerdesign contribuera à la croissance de la Société grâce à la combinaison des synergies commerciales du groupe et de ses canaux de distribution.

R&D

Nous investissons pour le développement de l'utilisation clinique de NovaPrep® afin d'inclure les diagnostics des cancers des poumons, du foie, de la thyroïde et de la vessie. Au sein de la marque Primerdesign, le portefeuille de produit est déjà très vaste avec plus de 450 tests vendus avec succès en tant que produits « pour recherche uniquement ». Capitalisant sur notre expertise clinique, il est prévu de convertir 10% du portefeuille de tests moléculaires (soit 45 tests) en tests cliniquement validés dans l'optique de cibler des marchés cliniques plus importantes où les tarifs sont plus élevés. Cette stratégie permettra de réviser à la hausse les objectifs de croissance organique de la Société et ainsi de contribuer de manière significative à atteindre l'objectif de rentabilité. Nous prévoyons actuellement six nouveaux lancements au cours des 12 à 18 mois prochains.

Acquisitions sélectives

L'acquisition financièrement transformante de Primerdesign finalisée plus tôt cette année, a transformé Novacyt en une Société de diagnostics in vitro internationale concentrée sur les produits de diagnostics moléculaires de forte croissance. L'intégration de Primerdesign progresse bien, les

marges du Groupe ont augmenté de manière significative et nous sommes en bonne voie pour réaliser un chiffre d'affaires record tout en nous rapprochant rapidement du seuil de rentabilité qui sera communiqué au cours de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.

Capitalisant sur le succès de l'acquisition de Primerdesign et sur la fragmentation du marché des diagnostics cliniques, le Conseil d'administration évaluera de nouvelles cibles d'acquisition présentant un potentiel d'amélioration de la rentabilité, de croissance de l'activité et d'optimisation de la valeur pour les actionnaires. Afin de développer la présence de Novacyt, le Groupe évaluera avec soin de potentielles acquisitions de sociétés de diagnostics sur les marchés stratégiques majeurs tels que les USA, l'Europe et l'Asie.

Préparation de la prochaine étape de croissance

La société est en passe de devenir rentable et nous poursuivons la transformation de Novacyt d'un opérateur local de niche en un opérateur de diagnostics cliniques multi plateformes international. Le Conseil d'administration, est convaincu que les résolutions proposées permettront à Novacyt de continuer à se développer autour de ses trois piliers stratégiques et d'offrir la flexibilité nécessaire et l'accès au capital requis afin de réaliser de nouvelles acquisitions relatives. Par conséquent, le Conseil d'administration souhaite obtenir l'autorisation d'émettre des actions nouvelles jusqu'à une valeur de 1,7 millions d'euros au pair.

Le Conseil d'administration est satisfait de cette croissance maintenue dans un environnement de marché parfois exigeant. Je souhaite par ailleurs remercier nos équipes pour leur engagement continu. Le Conseil s'est engagé à créer de la valeur pour les actionnaires et reste convaincu que cet objectif peut être atteint en positionnant la Société comme acteur mondial du diagnostic clinique, en développant la taille de l'entreprise et accélérant sa rentabilité.

Par ailleurs, afin de soutenir l'expansion de la Société, je suis heureux d'annoncer que le Conseil d'Administration est convaincu à l'unanimité que l'idée d'introduire Novacyt SA sur le marché des capitaux alternatif du Royaume-Uni (le marché « AIM »), en complément de sa cotation actuelle sur le marché Alternext de Paris, serait profitable à tous les actionnaires. Pour une société internationale de forte croissance, le Conseil pense qu'une double cotation ouvrira des opportunités pour que la Société améliore sa liquidité, augmente son profil international et ainsi améliore sa capacité à attirer de nouveaux actionnaires et permettre la création de valeur pour les actionnaires. L'intérêt de nos actionnaires demeure central. Nous avons d'ailleurs proposé une résolution permettant à la Société d'émettre des droits afin de donner aux actionnaires actuels la capacité de participer aux augmentations de capital futures.

En résumé, le Conseil d'administration considère que les résolutions proposées favoriseront le succès de la Société pour l'ensemble des actionnaires. En conséquence, le Conseil d'administration recommande unanimement que les actionnaires votent en faveur des résolutions.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,



James Wakefield
Président du conseil d'administration